

## AXE 4

### LES ÉLITES DANS LE HAUT MOYEN ÂGE OCCIDENTAL (V<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> SIÈCLE)

responsable : Régine Le Jan

**ÉQUIPE** : voir la présentation détaillée ci-dessous.

#### **2. HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME FORMATION, IDENTITÉ, REPRODUCTION**

En 1998, sous le titre *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX<sup>e</sup> siècle aux environs de 920*, paraissaient les actes d'un colloque organisé l'année précédente par Régine Le Jan et l'équipe du Centre d'histoire du haut Moyen Âge de l'université Charles de Gaulle-Lille 3. Cet ouvrage collectif avait pour objet de faire le point sur une notion plus que labile (« élites ») pour mieux reprendre la question des cadres constitutifs de l'*imperium christianum* à l'époque carolingienne, en mettant l'accent sur les diversités régionales offertes à l'intérieur et à la périphérie de la construction étatique franque. Dès 2003, ce premier examen collectif s'est poursuivi à l'initiative du groupe de travail fondé autour des Transferts patrimoniaux dans le haut Moyen Âge (François Bougard, Laurent Feller, Stefano Gasparri, Cristina La Rocca et Régine Le Jan). Sous l'intitulé « Les élites dans le haut Moyen Âge occidental : formation, identité, reproduction », était alors lancé un nouveau programme appelé à se développer dans le cadre du LAMOP à la suite de l'élection de Régine Le Jan à l'Université Paris 1 en juin 2002, sous la forme de plusieurs rencontres programmées entre 2003 et 2007, dans la perspective desquelles un cadre de travail d'ensemble était fixé et une définition souple de la notion d'élites était soumise à la réflexion :

« Les élites se composent de tous ceux qui jouissent d'une position sociale élevée, qui passe non seulement par la détention de la fortune, d'un pouvoir ou d'un savoir, mais aussi par la reconnaissance d'autrui. L'appartenance à l'élite peut être héritée et se refléter dès la naissance dans le nom, ou acquise par l'union ou l'alliance matrimoniale, la possession foncière ou plus généralement la richesse, l'apprentissage culturel, l'exercice de la fonction, la faveur du prince : autant de critères, non exclusifs les uns des autres, qui valent surtout par leur combinaison. Être de l'élite, y parvenir sont une chose, s'y maintenir comme individu ou comme groupe doté d'avantages sociaux une autre. Y appartenir suppose aussi de partager certains comportements significatifs, qui vont du port de vêtement à l'écriture en passant par le style d'habitat, le maniement des armes, l'usage funéraire etc. Ces éléments de distinction ne sont cependant pas forcément communs à tous les éléments qui composent l'élite puisque celle-ci réunit plusieurs cercles distincts, susceptibles de comportements différenciés – comtes ou évêques, pour prendre les exemples les plus immédiats de l'élite dirigeante – et puisque, aussi, l'élite a sa propre hiérarchie : entre la notabilité innée et celle qui se gagne depuis un statut inférieur, entre celle qui occupe le devant de la scène et celle qui s'efface existe une série de gradations qui forment autant de lignes de clivage pas toujours faciles à percevoir. »

Depuis lors, quatre rencontres ont été organisées. La première, à l'université de Marne-la-Vallée et à l'université Paris 1 (28 et 29 novembre 2003), a été consacrée à l'historiographie des élites ; la seconde, à l'École française de Rome (6-8 mai 2004), s'est attachée aux « crises et renouvellements » des élites au haut Moyen Âge ; la troisième, organisée par la Mission historique française en Allemagne, Göttingen (3-5 mars 2005), a traité des élites et de leurs espaces : mobilité, rayonnement, domination (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) [interventions accessibles sur le site du Lamop de Paris 1 : <http://lamop.univ-paris1.fr/W3/elites/>].

La quatrième, prise en charge par le Centre d'études médiévales d'Auxerre, a porté sur les problèmes relatifs à l'ordonnement et aux processus de hiérarchisation sociale (« Hiérarchie, ordre et mobilité dans l'Occident médiéval (400-1100) Centre d'études médiévales, Auxerre, 27-29 septembre 2006 ») (colloque C22). En effet, si la notion d'ordre(s) est familière aux historiens du Moyen Âge depuis les *Trois ordres* de Georges Duby (1978) et les *Lebensordnungen* d'Heinrich Fichtenau (1984), il est loin d'en être de même pour celle de « hiérarchie ». Au reste, le terme n'a pas bonne presse chez les chercheurs en sciences humaines et sociales, qui s'en méfient pour ses relents d'Ancien Régime et préfèrent souvent parler de « stratifications sociales », comme si choisir, distinguer, hiérarchiser les valeurs n'était pas, dans les mondes du passé comme dans celui d'aujourd'hui, à la base même de l'action sociale. L'examen du concept de hiérarchie est crucial pour les historiens de l'Occident au haut Moyen Âge, car le concept de hiérarchie permet au médiéviste de rendre compte de l'ensemble des processus d'organisation d'une société stratifiée parce qu'aspirée vers le divin. Il permet autant de décrire un jeu de places

que de saisir la dynamique de processus à l'œuvre dans la grande fabrique du social. Ce sont ce jeu de places et cette dynamique qui ont été explorés en détail lors de la rencontre d'Auxerre.

En marge des grandes rencontres annuelles qui rythment le programme de recherche collectif sur « Les élites dans le haut Moyen Âge occidental : formation, identité, reproduction » a été proposée une enquête sur les comtes entre VII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle dans l'Europe carolingienne et post-carolingienne (« Être comte ». Journée d'étude du 21 janvier 2006, organisée par Régine Le Jan et François Bougard dans le cadre des recherches de l'Axe Elites dans le haut Moyen Âge occidental (colloque C15).

Les travaux, sous forme de synthèses régionales ou de monographies familiales ou personnelles, ont constitué une première approche, menée sur la base des questions/rubriques, dont la liste ne prétendait pas épuiser le sujet. Ils se sont déclinés aussi bien au féminin qu'au masculin, et se sont penchés moins sur les héros déjà connus (Évrard de Frioul, Eccard de Mâcon etc.) que sur les obscurs.

Une première interrogation a porté sur le recrutement des comtes (acquis par la naissance ou gagné par une ascension personnelle ou familiale ? et dans ce cas quels sont les types de parcours de génération en génération ?), sur les étapes de leur formation (*nutriti* du roi ou d'autres comtes, vassaux), sur la dimension « ethnique » et les vagues de nominations dans les pays de conquête (élites locales ou d'importation ?), et sur leur entrée en charge (procédure et rites).

Il s'agissait ensuite de décrire la fonction sous les angles suivants :

- le titre et ses prédicats (*comes/ comitissa ; gratia dei c. ; nobilissimus, illustrissimus* etc.) ;
- le territoire : lien de l'honneur comtal avec une circonscription ; extension ; coïncidence ou non avec la circonscription diocésaine ; emploi et signification de *comitatus* ; étendue de la domination ; rapport entre *honor*, terres fiscales, bénéfices, biens propres ;
- la fonction : ce que dit la loi, ce que présentent les constructions intellectuelles et ce qu'on sait par les sources narratives ou documentaires ; l'*honor* comtal comme élément d'échange, de rétribution ou de promotion ; les deux voies de la relation avec l'évêque (personnelle ou familiale d'un côté, familiale de l'autre) ; la hiérarchie (comtes de rang A/comtes de rang B, élites locales/*Reichsadel*) ;
- les lieux : maison/*curtis*, « palais » /lieu de représentation ; lieux marquants/centraux dans le comté ; relation ville/campagne ; éléments de topographie urbaine ;
- l'action politique : accès au prince, proximité vis-à-vis du prince, conseil ; soutien/dissension ; relations avec les autres forces politiques du comté ou de la région ;
- la mobilité : circuit dans le comté, *conventus*, ambassades, guerre, itinéraire royal, lien entre les déplacements locaux, régionaux ou internationaux et la localisation des biens ou des parents ;
- les alliances : gestion de la fonction dans une stratégie familiale (seule ou avec d'autres de nature différente) ; alliances au sein de groupements politiques ;
- les dépendants : subordonnés institutionnels, vassaux, entourage ;
- la représentation et la culture : insignes du pouvoir et luxe du vêtement (du baudrier franc aux chaussettes rouges du comte de Toulouse) ; des pratiques sociales réservées ? niveau culturel (alphabétisation, culture graphique et production documentaire, culture juridique, production intellectuelle) ; correspondants.

La dernière étape du questionnement a porté sur la perpétuation de la fonction :

- l'hérédité : naturelle et silencieuse, projetée et préparée, contrariée, rompue ; directe ou indirecte (cousinage, alliance), sur combien de générations ?
- la mémoire : par l'église, le monastère ou le château ; initiatives dans les translations de reliques ; testaments et actes para-testamentaires ; funérailles et lieux d'inhumation ; inscription dans des *libri memoriales*

### 3. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET INSERTION INTERNATIONALE

L'équipe de l'axe Elites du LAMOP a vocation à fédérer les recherches en histoire du haut Moyen Âge, à rompre l'isolement des chercheurs et organiser une recherche collective internationale de haut niveau qui associe étroitement les doctorants. L'équipe du LAMOP comprend non seulement les enseignants-chercheurs titulaires de l'université de Paris 1 et les doctorants de l'École doctorale de Paris1, mais aussi des chercheurs directement rattachés à l'équipe, des enseignants-chercheurs associés et des jeunes docteurs. Elle fédère les synergies individuelles. Elle s'insère elle-même dans un réseau dont elle est le point d'ancrage. La structure en réseau confère au programme une configuration originale qui se caractérise par :

-sa vocation européenne (France, Belgique, Italie, Allemagne, Grande Bretagne).

-l'association des institutions qui s'engagent à soutenir et financer le programme, à organiser rencontres et séminaires, dans le cadre de leurs propres programmations. Le financement des travaux est ainsi assuré par la participation des différentes institutions, tandis que certaines activités sont intégralement prises en charge par d'autres.

Les recherches en histoire du haut Moyen Âge ont été complètement renouvelées par les travaux réalisés depuis vingt ans dans le cadre de programmes européens, à commencer par le programme *Transformation of The Roman World* de l'European Science Foundation (1993-1998), *Les Transferts patrimoniaux en Europe occidentale (VIe-XIe siècle)* (1999-2002), associant des universités françaises (Lille 3 puis Paris 1 (Régine Le Jan), Valenciennes et Marne-La-Vallée (Laurent Feller, Geneviève Bühner-Thierry), Padoue (Cristina La Rocca), Venise (Stefano Gasparri), Hambourg (Hans Werner Goetz) et l'Ecole française de Rome (François Bougard). A l'issue du programme, un nouvel axe a été lancé sur *Les élites au haut Moyen Âge*.

A la suite de l'élargissement de la thématique et de la chronologie, le programme rassemble les institutions suivantes :

- l'université Paris 1 (Régine Le Jan, Thomas Lienhard, Stephane Gioanni, Laurent Jégou)
- l'université Paris 10-Nanterre (François Bougard, Bruno Dumézil, Josiane Barbier)
- L'université de Limoges (Philippe Depreux)
- l'université de Marne-la-Vallée (Geneviève Bühner-Thierry)
- l'université de Valenciennes (Emmanuelle Santinelli)
- l'université de Venise (Stefano Gasparri)
- l'université de Padoue (Cristina La Rocca)
- l'université libre de Bruxelles (Jean-Marie Sansterre, Jean-Pierre Devroey)
- l'université de Hambourg (Hans Werner Goetz, Steffen Patzold)
- l'université de Cambridge (Rosamond McKitterick)
- L'université d'Oxford (Chris Wickham)
- l'Ecole française de Rome (programme Droit et société)
- la Mission historique française en Allemagne

Le principe retenu est triple :

-le travail en réseau, à l'échelle internationale, qui s'impose pour des recherches en haut Moyen Âge.

-l'association étroite des enseignants-chercheurs et des jeunes chercheurs (jeunes docteurs et doctorants) qui sont systématiquement sollicités pour les séminaires de recherche et pour les rencontres annuelles, dans une proportion qui n'est jamais inférieure à 50% des interventions. Le séminaire annuel de Régine Le Jan à Paris 1 s'articule sur le Master Histoire et Anthropologie des sociétés médiévales et modernes et sur l'École Doctorale d'histoire de Paris 1 (séminaire SR 8). Les séminaires, journées d'études et rencontres sont ainsi l'occasion pour les jeunes chercheurs de présenter leurs travaux.

-La publication rapide des actes des journées d'études et des colloques : les actes des rencontres sont publiés en ligne, sur le site du LAMOP, ou dans la collection Haut Moyen Âge, dirigée par Régine Le Jan, aux éditions Brepols.

#### **a. LA MÉTHODOLOGIE**

La confrontation des diverses méthodologies s'avère particulièrement fructueuse. L'accent a d'abord été mis sur la comparaison des différentes historiographies (rencontre de Paris 1-Marne-la-Vallée en novembre 2003 sur le thème *L'historiographie des élites au haut Moyen Âge*), séminaire du 25 novembre 2004 sur *l'historiographie comparée du haut Moyen Âge en Allemagne, en Angleterre et en France*). Chacune des historiographies est en effet le produit d'une histoire, de courants philosophiques et de l'ouverture sur les sciences sociales. On sait que les champs d'intérêt ne sont pas les mêmes : histoire des institutions et approche régionale en Allemagne, histoire sociale en France, histoire du droit et histoire des villes en Italie. La sociologie marque la recherche allemande, la géographie, l'anthropologie la recherche française... Le caractère international du projet induit donc une méthodologie originale qui combine les spécificités de chacune des écoles historiques : importance de la critique documentaire en Allemagne et en Belgique, de l'histoire du droit et de l'archéologie en Italie, empirisme britannique, synthèse et modélisation en France.

L'approche est interdisciplinaire. Le recours à des anthropologues, invités à plusieurs reprises, à des sociologues et à des historiens du droit traduit l'importance des sciences sociales dans la problématique retenue. En même temps, la réflexion théorique s'articule sur une critique serrée des sources écrites, archéologiques et épigraphiques que facilite la participation au programme d'archéologues et de spécialistes des sciences auxiliaires. Enfin, l'équipe a fait le choix de la méthode comparative. Chaque rencontre s'organise autour de dossiers documentaires régionaux qui permettent de mettre en lumière la diversité des sociétés, les décalages chronologiques dans les phénomènes de longue durée, les pesanteurs et les changements. L'approche interdisciplinaire et l'étude de dossiers documentaires, avec publication de dossiers de sources, constituent certainement les originalités fondamentales de la méthode choisie.

## **BILAN**

### **b. Séminaires, rencontres et publications**

La structure du laboratoire et le travail en réseau permettent de combiner les méthodes et de croiser les types d'approches et de débats.

#### *Les séminaires*

Depuis 2002, le séminaire de DEA et de recherche dirigé par Régine Le Jan à Paris 1, en collaboration avec François Bougard et Geneviève Bühner-Thierry est un lieu privilégié d'échange entre médiévistes du haut et du moyen Moyen Âge, par le choix des thèmes retenus et des intervenants, français et étrangers. Il permet de préparer les rencontres générales.

#### *Les journées d'études*

Elles permettent d'aborder diverses questions dans un cadre plus restreint que celui des rencontres annuelles. Une journée-débat a été organisée en mai 2005 autour du livre de Rosamond McKitterick (*History and Memory in the Carolingian Period*, Cambridge UP, 2004 [<http://lamop.univ-paris1.fr/W3/lamopS2004-2005.htm>], une autre en 2007 sur le livre de Jean-Pierre Devroey, *Puissants et misérables dans le monde franc* (séminaire SR3).

#### *Les colloques internationaux*

Ils se sont tenus à raison d'une rencontre annuelle : Rome en 2004, Göttingen en 2005 (colloque C 4) ; Auxerre en 2006 (colloque C 22) ; Cambridge en 2007 (colloque C 40) ; Bruxelles en 2008 (colloque C 48) ; Hambourg 2009. Huit publications en ligne ou en format traditionnel (5 parues et 3 à paraître) sont issues de ces travaux (bibliographie Do 40, Do 42 et DO 43)

## AXE 5

### COMPORTEMENTS ET LIEN SOCIAL

**responsable : Claude Gauvard**

Les thèmes abordés dans le cadre de cet axe peuvent se ranger sous la rubrique « converser » au sens médiéval du terme, ce qui suppose le fait de vivre ensemble, de définir des interactions, mais aussi de se référer à un certain nombre de normes individuelles et collectives susceptibles de secréter l'ordre et de le maintenir. Le séminaire qui sert d'appui à cet axe, dirigé par Robert Jacob et Claude Gauvard (séminaire SR 4), a tenté de cerner les différents aspects de cette conversation qui est rarement employée sans être qualifiée d'honnête ou de déshonnête, ce qui implique immédiatement un jugement par les yeux des autres, de façon formelle, par le biais de la justice, ou de façon dite informelle, par le regard des autres et la définition de la *fama*. L'un des points de difficulté étant de comprendre comment ces deux modes de jugement peuvent ou non se recouper.

Après avoir consacré plusieurs années aux rituels judiciaires, à l'expression des émotions, le séminaire a pris pour thème en 2003-2004 « Information, parole et vérité », thème qui s'est prolongé en 2004-2005. Les années 2005-2007 ont été consacrées à « User de la force », puis les années 2007-2009 traitent d'une histoire de l'honneur vers laquelle convergent les différentes analyses du lien social.

#### **A. HISTOIRE DE LA JUSTICE [responsable : Robert Jacob]**

C'est le thème fondateur de l'axe, qui a été constamment renouvelé grâce à l'apport des jeunes chercheurs. Il a surtout porté sur la régulation judiciaire opérée au nom de l'État, du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Elle s'opère dans le cadre édénique d'une société pacifiée, mais sur fond de tumultes. De la rixe à la vengeance, de la vengeance à la révolte, des spasmes de la guerre féodale de château à château aux dévastations des bandes prédatrices et à la guerre nationale, la violence est largement pratiquée et tolérée. Rien de tout cela, cependant, n'empêche une juridiction comme le Parlement d'augmenter d'année en année le volume des causes qu'elle enrôle. Ni les professions judiciaires, avocats, procureurs, greffiers, de se développer et de conforter continûment leur implantation dans les villes.

Le propos a été de cerner le développement de la régulation judiciaire dans son rapport à toutes les formes de violence, si possible sans en excepter aucune : violence de l'appareil judiciaire lui-même, orientée vers l'obéissance du justiciable (arrestation, détention, torture, saisie) ou le châtement (supplice) ; violences dites « privées » sur les biens (rescousse, prise de gages) ou sur les personnes (de la rixe à la vengeance) ; violences qui occupent l'« espace public », de la révolte à l'assassinat politique et à la guerre. Il s'est agi surtout de cerner des articulations et de saisir les clefs des coexistences : comment ce qui, de nos jours apparaît comme « ordre » ou « désordre », respect ou mépris de la vie humaine, justice triomphante ou justice bafouée, comment tout cela peut tenir dans la même société ? Et, en outre, comment tout cela peut-il participer d'une dynamique du changement social dont l'aboutissement, à la fin du Moyen Age, serait un État plus fort et peut-être même plus juste ?

Ce programme a rassemblé en priorité ceux dont les travaux ont porté sur des sujets voisins : typologie et symbolique des violences au service du droit (Robert Jacob), violence licite et violence illicite (Claude Gauvard), formation d'un champ juridique inédit, qu'on peut appeler champ « civil-pénal » et que caractérise la prison pour dette (Julie Mayade-Claustre), construction du régime pénal des infractions contre les biens (Valérie Toureille), répression ou liberté de la parole publique (Corinne Leveleux), genèse des encadrements judiciaires locaux (Sébastien Hamel, Pierre Prétou), concurrence entre les coercitions étatiques, seigneuriales et religieuses (Julien Demade, Véronique Beaulande).

-Outre le séminaire annuel, plusieurs membres de cette équipe ont déjà testé différentes approches lors de la rencontre internationale qui a eu lieu à Québec, en septembre 2004, sur le *monde des petits officiers de justice*, particulièrement mal connu.

-Claude Gauvard et Robert Jacob ont participé au colloque de Cerisy, organisé par Pierre Ansart et Claudine Haroche sur *Le sentiment et le politique* en septembre 2005, paru en 2007 chez Champvallon, ce qui leur a permis de faire le point sur les recherches antérieures relatives aux émotions et la justice. (bibliographie ACT 108)

-Claude Gauvard a organisé en janvier 2004, à l'Ecole française de Rome une rencontre internationale sur *l'Enquête au Moyen Âge* (24 participants) qui avait pour objet de ne pas limiter la recherche à la justice pénale. Plusieurs membres de l'axe ont présenté une communication à cette rencontre (Olivier Canteaut, Claude Gauvard,

Robert Jacob, Olivier Mattéoni, Yann Potin). Les actes sont en cours de publication et doivent paraître à l'automne 2008 aux publications de l'EFR. (bibliographie DO 28, ACT 111, ACT 216 et ACT 309)

-Claude Gauvard a participé à l'organisation du Colloque « Femmes criminelles, de l'Antiquité à nos jours » qui s'est tenu à Paris 1, en collaboration avec les historiens de l'UFR d'Histoire, les historiens de l'art, les plasticiens et les juristes, les 7 et 8 mars 2008. La mise en place d'une exposition itinérante a accompagné ce colloque (Galerie Vivienne, Cour de Cassation, Musée de la Préfecture de Police, Poitiers, Lille, Marseille). Un catalogue a été publié à cette occasion : *Éternelles coupables. Les femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, dir. Myriam Tsikounas, Paris, éd. Autrement, 2008.

-Claude Gauvard a participé, au nom du LAMOP, au Colloque sur la « Mémoire judiciaire » (mars 2008), en collaboration avec l'Université Paris2 et le Centre d'études juridiques des Archives nationales.

-Une enquête sur la vengeance est en cours et devrait être terminée en 2009. Elle fait suite à celle qui s'est tenue à l'École Française de Rome en 2003 et qui portait sur la vengeance de la fin de l'Antiquité au XII<sup>e</sup> siècle. Elle a comme objectif de ne pas couper l'étude à la fin du Moyen Âge, mais de l'envisager sur le temps long, entre 1200 et 1800, à un échelon européen. Les rencontres internationales sont organisées en étroite collaboration avec Andrea Zorzi (Florence). Elles se sont déroulées en trois phases :

-Le 31 mai 2007 : une première table ronde internationale a eu lieu à Paris, sur « L'expression de la vengeance », avec une étude comparée selon les pays.

-Les 25-28 septembre 2008 : une seconde table ronde internationale aura lieu à Pescia (Italie), sur l'étude des rituels et des acteurs de la vengeance.

-Fin septembre 2009 : une troisième rencontre aura lieu en France pour traiter de l'évolution de la vengeance du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne. Elle sera organisée avec des modernistes (en particulier Hervé Drévilion (Université de Poitiers) et Pierre Serna (Paris1, Centre de la Révolution française). S'agit-il d'un recul ? D'une transformation de ses formes ? Quels liens peut-on établir entre vengeance et civilisation des mœurs ?

Les principales communications de ces trois séances seront publiées.

## **B. INFORMATION, OPINION ET ESPACE PUBLIC [responsables : P. Boucheron et N. Offenstadt]**

Ce sous-axe, dans la continuité des travaux qui ont été faits ou qui sont en cours sur l'histoire de l'information et de l'opinion au Moyen Age, a lancé et terminé une enquête collective sur *L'espace public au Moyen Age*. Elle a fait le point sur une historiographie controversée et lancé de nouvelles pistes. Il s'agissait de définir les conditions de pertinence de la notion pour le Moyen Age à travers une série de travaux empiriques, pour aboutir à deux ouvrages collectifs qui sont en cours de réalisation. L'un porte sur la comparaison entre Moyen Âge et époque contemporaine et doit paraître aux Editions Complexes. L'autre, sur les formes médiévales de l'espace public doit paraître aux PUF, Collection Le Nœud Gordien.

Ces ouvrages sont issus de quatre ateliers, sous la forme de journées d'études (colloques C 2, C 8, C14, C 18 et C 29) dans le cadre élargi du séminaire, qui se sont tenus en 2004, 2005, 2006 et 2007. Ils se fixent pour objectif de faire le point sur la notion, dans une très large perspective.

Les travaux de ce sous-axe se sont développés en lien avec le projet lancé par Martine Charageat sur le thème « donner son avis au Moyen Age », (première rencontre à Toulouse, le 25 mars 2005), et avec celles de Corinne Leveaux, sur l'opinion commune, dans le cadre de l'Université d'Orléans (histoire du droit) et de l'IUF, ainsi qu'avec l'axe sur la Genèse de l'Etat moderne.

Enfin, l'enquête sur les registres de délibération des villes et l'information à la fin du Moyen Age se poursuit (thèse soutenue de Xavier Nadrigny sur l'information à Toulouse et thèse en cours de Julien Briand sur l'information à Reims à la fin du Moyen Âge).

## **C. GENRE ET SOCIÉTÉ [responsable : Didier Lett]**

Ce sous-axe permet d'apporter une dimension supplémentaire à la réflexion générale sur les comportements, les interactions et la production de normes en prenant en compte le « sexe social » des acteurs, en montrant comment se construisent les catégories du masculin et du féminin.

La *gender history* pratiquée dans ce sous-axe n'est pas enfermée dans une théorie globalisante qui expliquerait tout, mais intégrée et confrontée à d'autres types de relations socioculturelles. Le genre est pris comme un critère de distinction parmi d'autres aux côtés d'autres critères opératoires (âge, génération, ordre, classe, condition sociale, appartenance urbaine ou rurale, religion, parenté, etc.). Les écarts de comportements homme/femme en effet, ne doivent pas nécessairement être analysés par rapport à une identité féminine et masculine : ils peuvent relever d'autres principes de différenciation. L'utilisation du genre permet une lecture du social en tenant compte du discours, de sa construction (qui parle de qui ?). Le genre devient un outil de déconstruction et permet de dépasser l'opposition homme/femme ou masculin/féminin ; il existe des masculins, des féminins ; le corps social s'étend sur un large spectre d'un pôle très féminin à un pôle très masculin et, entre les deux, il existe une grande diversité de possibles.

Il existe un vif contraste entre le dynamisme et la reconnaissance institutionnelle de la *gender history* aux États-Unis et la timidité des travaux européens, l'Angleterre et, dans une moindre mesure, la Scandinavie faisant figures d'exception. Ce constat est particulièrement vrai en histoire médiévale où très peu d'historiens et d'historiennes utilisent ce concept. Avec la *micro-storia* et la socio-histoire, l'histoire du genre appartient pourtant aux courants historiques les plus novateurs venus alimenter la recherche depuis la fin du siècle dernier. Si le terme *gender* est utilisé dès la fin des années 1960 aux États-Unis, le mot genre commence très timidement à être usité en France depuis les années 2000. Empruntant aux sociologues, les historiens français ont longtemps préféré les expressions telles que « différence sociale des sexes » ou « dissymétrie entre les sexes » ou encore « rapports sociaux de sexe », assimilant les relations entre les deux sexes à d'autres rapports sociaux.

C'est dans cette perspective que s'est tenue une journée d'étude (C 51), dont l'objectif était de dresser des bilans à l'échelle européenne et d'exposer quelques exemples de la manière dont se construit l'histoire du genre.

Les travaux menés à l'intérieur de ce sous-axe ont également été étroitement liés à l'organisation d'un séminaire de méthodologie pluri-périodes, à l'Université Paris 1, intitulé « Hommes, femmes, masculin, féminin. Comment utiliser le genre en Histoire ? », animé par Violaine Sébillote (MC Histoire ancienne), Didier Lett (MC Histoire médiévale), Isabelle Brian (MC Histoire moderne), Geneviève Verdo (MC Histoire contemporaine), et maintenant Raphaëlle Branche. Ce séminaire et les pistes de réflexion engagées ont débouché sur l'organisation, le 12 mai 2004, d'une journée de l'Ecole doctorale d'Histoire de Paris1 qui a été publiée dans la revue *Hypothèses* 2005.

D'autre part ce sous-axe a toujours privilégié comme cadre d'étude, la famille et la parenté. C'est pourquoi, en association avec l'axe dirigé par Régine Le Jan, Didier Lett a dirigé deux sessions au Congrès international de Leeds, les 11-14 juillet 2005 (*Youth and Age*), consacrées aux frères et sœurs (*Sibling and Interchanges*). L'une a observé, dans les structures de la parenté et de la famille, la relation au sein d'une même génération et/ou d'un même groupe d'âge au moment des transferts patrimoniaux lors des décès et des mariages. La seconde session a proposé des contributions sur les liens affectifs, les sentiments, les émotions à l'intérieur des fratries. Cette participation collective, subventionnée par le laboratoire, a été l'occasion pour de jeunes doctorantes (Caroline Jeanne et Laurence Leleu) de faire connaître à l'étranger la qualité de leurs travaux.

Enfin, Didier Lett a terminé ses recherches sur l'étude des témoins dans le Procès de canonisation de Nicolas de Tolentino, qui a fait l'objet de son mémoire inédit présenté dans le cadre de son habilitation à diriger des recherches, soutenue le 2 décembre 2006 ; le texte vient d'être publié (OS 76).

#### **D. MAGIE, DIVINATION ET POISON [responsable : Jean-Patrice Boudet]**

Jean-Patrice Boudet a publié son habilitation à diriger des recherches, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, ouvrage qui a été récompensé par le 1<sup>er</sup> prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, 2007.

Parmi les projets qui relevaient de ce sous-axe, l'étude de Pietro d'Abano a donné lieu à une journée d'études en 2006 (colloque C 21). Elle constitue la première étape d'un programme de recherches et d'une série de rencontres sur le thème « Science et magie du Moyen Âge à la Renaissance », organisées en collaboration entre le LAMOP, l'EPHE, l'ACI « Histoire des savoirs » et l'École Française de Rome.

#### **THÈSES SOUTENUES DANS LE CADRE DE L'AXE**

Outre les habilitations mentionnées pour la période considérée (Jean-Patrice-Boudet et Didier Lett) et la soutenance de HDR d'Olivier Mattéoni, prévue en décembre 2008, 11 thèses de doctorat d'Histoire de l'Université Paris 1 ont été soutenues dans le cadre de l'axe entre 2004 et 2008 :

1. Christine Bellanger, L'iconographie du Christ aux outrages en Occident à la fin du Moyen Âge (2005)
2. Olivier Canteaut, Gouvernement et hommes de gouvernement sous les derniers Capétiens (2005)
3. Hubert Carrier « Au surnom cognoit on l'homme ». Le surnom des rois et des princes comme outil de mémoire et de légitimation, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle (2005)
4. Philippe Charon, Princes et principautés au Moyen Âge. L'exemple de la principauté d'Evreux, 1298-1412 (2006)
5. Emilie Cottureau, La copie et les copistes français de manuscrits aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Etude sociologique et codicologique (2005)
6. Fabrice Delivré, L'évêque du premier Siècle. La papauté et l'office de primat-patriarche dans l'Occident médiéval, fin XI<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle (2006)
7. Sébastien Hamel, La justice d'une ville : Saint-Quentin au Moyen Âge (2005)
8. Xavier Nadrigny, Information et espace public à Toulouse à la fin du Moyen Âge, vers 1330-1444 (2006)
9. Pierre Prétou, Justice et société en Gascogne à la fin du Moyen Âge, 1360-1526 (2004)
10. Bénédicte Sère, *Amicitia in libris ethicorum*. Le fonctionnement des commentaires de l'Ethique à Nicomaque sur le thème de l'amitié, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle (2004)
11. Valentine Weiss, Cens et rentes à Paris au bas Moyen Âge : documents et méthodes de gestion domaniale (2005).